

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10/09/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 23/09/2013

**Délibération n° D-2013-404**

PRUS - Aménagement des espaces publics du quartier du  
Clou Bouchet - Convention financière entre Habitat Sud Deux  
Sèvres et la Ville de Niort pour le dévoiement du réseau de  
chauffage urbain rue Siegfried - Avenant n°1

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAUULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Jean-Louis SIMON

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU,  
Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

**Excusés :**

Madame Annie COUTUREAU, Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Direction de Projet de Rénovation  
Urbaine et Sociale**

**PRUS - Aménagement des espaces publics du  
quartier du Clou Bouchet - Convention financière  
entre Habitat Sud Deux Sèvres et la Ville de Niort  
pour le dévoiement du réseau de chauffage urbain  
rue Siegfried - Avenant n°1**

Madame Josiane METAYER, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération en date du 2 avril 2012, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux pour l'aménagement des espaces publics du quartier du Clou Bouchet : Opérations A2, A4, A6, A9, A12 et TCSP.

Dans le cadre de ces opérations d'aménagement, les études de maîtrise d'œuvre ont, conformément au programme, identifié les interventions préalables à réaliser sur les réseaux divers.

Il convenait de réaliser, au préalable, les interventions sur les réseaux existants pour permettre la réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics et la mise en œuvre du volet diversification de l'habitat.

En vertu de la délibération en date du 17 septembre 2012, le Conseil municipal a :

- approuvé les devis estimatifs et la convention de travaux de dévoiement des réseaux de chauffage urbain ;
- autorisé Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer les devis et la convention avec HSDS et tous les documents s'y rapportant pour un montant de travaux de 91 517,92 € TTC.

Les travaux ont été réalisés sur le réseau de chauffage urbain pour :

- le dévoiement d'une canalisation située rue Jules Siegfried.

Le devis estimatif des travaux était de 76 520 € HT soit 91 517,92 € TTC. Le montant des travaux réalisés s'élève à 76 994,42 € HT soit 92 085,33€ TTC.

Ces réseaux sont propriétés du bailleur d'Habitat Sud Deux-Sèvres qui fait réaliser les travaux par le concessionnaire DALKIA.

Il convient de passer un avenant pour actualiser le coût des travaux.

Les crédits seront imputés au budget de la MOPRUS.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention financière entre Habitat Sud Deux-Sèvres et la Ville de Niort pour le dévoiement des réseaux de chauffage urbain ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tous les documents s'y rapportant pour un montant de travaux de 92 085,33 € TTC.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER